

---

**Monke, Jim. 2006. *Agroterrorism: Threats and Preparedness.***

**CRS Report RL32521.**

Aux États-Unis, depuis le 11-Septembre 2001, le risque d'un attentat contre le secteur agroalimentaire est de plus en plus perçu comme une menace à la sécurité nationale. Considéré comme une forme de bioterrorisme, l'agroterrorisme se définit par l'introduction d'une maladie animale ou végétale dans les produits agroalimentaires en vue de propager un climat de peur. C'est ainsi que depuis les cinq dernières années, selon l'auteur, dans le cadre de la lutte au terrorisme, le gouvernement des États-Unis se préoccupe davantage de la sécurité agroalimentaire.

L'auteur décrit comment le monde agricole peut représenter une cible pour un groupe terroriste, en raison notamment, de certaines de ses caractéristiques qui le rendent davantage vulnérable. Il rappelle également les initiatives du Congrès américain pour lutter contre le terrorisme biologique. Enfin, les directives édictées par le Conseil de Sécurité nationale de la Maison-Blanche de même que la stratégie nationale de réaction, aussi établie par ce Conseil, font l'objet d'un examen par l'auteur.

Nicolas Moquin, M.A.P  
Management international